

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	8
Présents	23	Absents non représentés :	0
VOTANTS			31

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 12 avril 2016, après convocation légale reçue le 6 avril 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Rémy ARNAUD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Jacqueline BOUYAC, (Pouvoir donné à M. Pascal BONNIN),
M. Alain BRES, (Pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON),
Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à Mme Nadia MARTINEZ),
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),
M. Jean-Claude DANY, (Pouvoir donné à Mme Karine CANDALE),
Mme Arlette GARFAGNINI, (Pouvoir donné à M. Michel TERRISSE),
Mme Annie GARNERO, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX),
M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Vaucluse au titre du dispositif « Planter 20 000 arbres en Vaucluse »

Mesdames ESPENON et MARTINEZ ainsi que Monsieur LE MEUR expliquent à l'assemblée qu'une convention de fourniture de végétaux par la Conseil Départemental de Vaucluse au titre du dispositif « Planter 20 000 arbres en Vaucluse » doit être passée entre le Conseil Départemental de Vaucluse et la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat »

Cette Convention a pour objectif de proposer aux collectivités locales des végétaux suivant une liste fournie pour mener à bien un projet d'aménagement sur le territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.

La Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat souhaiterait aménager :

Secteur Althen des Paluds :

- Le Square Mylau
- Parking Ecole maternelle
- Rue Andrée Richaud
- Route de la Roque
- Route des Frênes
- Rue Jean Althen
- Parcelle B637
- Ron Point de l'Olivier
- Rue de l'Eglise
- Lotissement la Prévôté

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 22/04/16

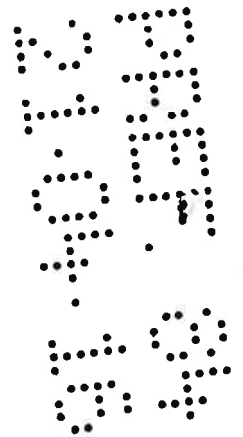
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Secteur Monteux :

- HLM le Vieux Moulin
- Avenue Breynat
- Entrée Beaulieu
- Beaulieu Aire de Jeu
- Beaulieu Abord Lac Sud
- Route de Carpentras
- HLM Les Muriers
- Rue des Pays Bas
- Rue Joseph D'Arbaud
- Parking Tennis
- HLM les Muriers
- Place du Marché
- Chapelle des Pénitents
- Traversé de Breynat

Secteur Pernes-les-Fontaines :

- Avenue Charles de Gaulle
- Parking Complexe
- Rond-Point Château
- Parking Gabriel Moutte
- Parking Marie Mauron
- ZAC Prato 2
- Rue Frédéric Mistral
- Quai de Verdun
- Jardin de Corti
- Rond-point Belhome
- Jardin de Cheylu
- Clos de Verdun
- Route du Thor (Valayans)
- Le rucher
- Avenue de la Gare
- Parking René Cassin
- Cours de la république
- Rond-point Saint Gilles
- Parking Les Valayans
- Parking de l'Eglise
- Croix Couverte
- Perle du Comtat



A ce titre la Communauté de Communes demande au total une participation pour 2727 Arbustes, 200 Arbres et 350 Godets Forestiers.

Le Conseil Communautaire, Mesdames ESPENON et MARTINEZ ainsi que Monsieur LE MEUR entendus, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Vaucluse au titre du dispositif « Planter 20 000 arbres en Vaucluse »

AUTORISE le Président à signer la convention de fournitures d'arbres par le Conseil Départemental de Vaucluse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le : 22/04/16



Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

